

**SEANCE DU 15 MARS 2022****N°DEL.2022/03/04**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
SAUVETERRE-DE-GUYENNE

**L'an deux mille vingt-deux**, le quinze mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAUVETERRE-DE-GUYENNE s'est réuni, en séance ordinaire, en séance ordinaire, dans la salle des fêtes Saint-Romain (rue Saint-Romain) sous la présidence de **Monsieur Christophe MIQUEU**, Maire.

*Date de convocation du Conseil municipal : 10 mars 2022*

**OBJET** : Approbation des comptes de gestion 2021 – Budget principal et budgets annexes (Assainissement et Régie des transports)

M. Christophe <b>MIQUEU</b> , Maire	Présent	
Mme Patricia <b>SCHNEEBERGER-REIGNIER</b> , 1 <sup>ère</sup> Adjointe	Présente	
M. Laurent <b>NOËL</b> , 2 <sup>ème</sup> Adjoint	Présent	
Mme Anne-George <b>SENAMAUD</b> , 3 <sup>ème</sup> Adjointe	Excusée	Pouvoir donné à Mme MACHADO
M. Olivier <b>JONET</b> , 4 <sup>ème</sup> Adjoint	Présent	
Mme Véronique <b>DUPORGE</b> , 5 <sup>ème</sup> Adjointe	Excusée	Pouvoir donné à M. LAVERGNE
M. Christian <b>BONNEAU</b>	Excusé	Pouvoir donné à Mme LABONNE
M. Thomas <b>CHAZAI</b>	Excusé	Pouvoir donné à M.NOEL
M. Christian <b>LAVERGNE</b>	Présent	
M. Dominique <b>ROBERT</b>	Présent	
Mme Corinne <b>SPIGARIOL-BACQUEY</b>	Présente	
Mme Fabienne <b>MARQUILLE-MIRAMBET</b>	Excusé	Pouvoir donné à M. JONET
Mme Gwenaëlle <b>MACHADO</b>	Présente	
M. Edouard <b>HESPEL</b>	Présent	
Mme Sandra <b>LABONNE</b>	Présente	
M. Philippe <b>DESNANOT</b>	Présent	
Mme Sylvie <b>PANCHOUT</b>	Présente	
Mme Véronique <b>DUBOURG-BOUNADER</b>	Présente	
M. Stéphane <b>NICOLAS</b>	Présent	

Le Maire rappelle que le budget de la Commune de Sauveterre-de-Guyenne pour l'année 2021 se décompose en trois documents budgétaires : le budget dit principal et deux budgets dits annexes : le budget « Assainissement » et le budget « Régie du transport ».

L'article L. 2121-31 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que :

*« Le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le maire.*

*Il entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs sauf règlement définitif ».*

Le compte de gestion constitue la restitution des comptes du **comptable public** (DGFIP) à l'ordonnateur (Maire).

Document de contrôle comptable, le compte de gestion retrace au jour le jour, les encaissements et les paiements effectués au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les mouvements affectant les comptes de bilan (comptes d'immobilisations, de dettes et créances à long ou moyen terme) et les opérations budgétaires.

Certifié exact dans ses résultats par le Trésorier, il est transmis au Maire avant le 1er juin de l'année suivant l'exercice écoulé, pour être soumis au vote du conseil municipal en même temps que le compte administratif, en vue de permettre un contrôle simultané et réciproque des deux documents.

Les comptes de gestion présentés par Monsieur le Receveur relatent les mêmes écritures et confirment les résultats des comptes administratifs.

Les résultats de l'exercice 2021 des comptes de gestion se présentent comme suit :

**Budget principal Commune**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 013 321,14	2 535 482,00	5 548 803,14
Titres de recettes émis (b)	2 061 058,52	2 529 858,42	4 590 916,94
Réductions de titres (c)		18 769,33	18 769,33
Recettes nettes (d = b - c)	2 061 058,52	2 511 089,09	4 572 147,61
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 013 321,14	2 535 482,00	5 548 803,14
Mandats émis (f)	756 430,09	2 012 771,41	2 769 201,50
Annulations de mandats (g)		1 028,54	1 028,54
Dépenses nettes (h = f - g)	756 430,09	2 011 742,87	2 768 172,96
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	1 304 628,43	499 346,22	1 803 974,65
(h - d) Déficit			

**Budget annexe « Assainissement »**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	274 479,25	301 492,28	575 971,53
Titres de recettes émis (b)	125 792,45	243 648,40	369 440,85
Réductions de titres (c)		80 045,80	80 045,80
Recettes nettes (d = b - c)	125 792,45	163 602,60	289 395,05
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	274 479,25	301 492,28	575 971,53
Mandats émis (f)	58 165,80	156 795,62	214 961,42
Annulations de mandats (g)		822,25	822,25
Dépenses nettes (h = f - g)	58 165,80	155 973,37	214 139,17
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	67 626,65	7 629,23	75 255,88
(h - d) Déficit			

**Budget annexe « Régie des transports » :**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	48 044,12	50 200,97	98 245,09
Titres de recettes émis (b)	15 381,92	36 733,68	52 115,60
Réductions de titres (c)		280,94	280,94
Recettes nettes (d = b - c)	15 381,92	36 452,74	51 834,66
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	48 044,12	50 200,97	98 245,09
Mandats émis (f)	9 943,44	42 411,98	52 355,42
Annulations de mandats (g)		321,56	321,56
Dépenses nettes (h = f - g)	9 943,44	42 090,42	52 033,86
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	5 438,48		
(h - d) Déficit		5 637,68	199,20

Après s'être fait présenter les budgets primitifs (budget principal et budgets annexes) de l'exercice considéré, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion ont été dressés par Monsieur Rolland PATIES en sa qualité de trésorier municipal, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Monsieur le Trésorier municipal a repris dans ses écritures le montant de chaque exercice de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnances et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Après s'être assuré que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- **DECLARE** que les comptes de gestion dressés pour l'année 2021 par le Receveur pour le budget principal et les budgets annexes « Assainissement » et « Régie des transports », visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Nombre de membres en exercice	19
Nombre de membres présents	15
Nombre de procurations	4
Nombre de suffrages exprimés	19
Votes : pour	19
contre	0
abstention	0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Maire,



Christophe MIQUEU